



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 12 / 06 / 2032

Dossier complet le : 12 / 06 / 2023

N° d'enregistrement : 2023\_7234

## 1 Intitulé du projet

TchaoMegot, est spécialisée dans la collecte et le recyclage des mégots par le biais d'un process utilisant un solvant neutre et absence de rejets aqueux et atmosphériques

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

TchaoMegot

Raison sociale

TCHAOMEGOT COLLECTE

N° SIRET

8 8 5 2 2 8 3 2 0 0 0 0 2 8

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiée

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

PAQUE

Prénom(s)

Julien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1°a	Rubrique 2718-1 : La quantité de mégot collectés et susceptible d'être présente sur le site est d'environ 25 T Rubrique 2790 : Traitement d'environ 2,5 t/j avec un maxi de 5t de mégots (les déchets de mégots ont été considérés comme dangereux). A noter, qu'une classification des mégots est en attente de la part de la commission européenne.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'activité actuelle de dépollution passe d'un stade recherche à un stade industriel.

Par le biais de cette activité, TchaoMégot a pour objectif de recycler les mégots de cigarette comme isolant pour le bâtiment ou encore pour rembourrer les doudounes.

La solution de dépollution unique au monde, est protégée par 6 brevets mondiaux.

Cette solution de recyclage est renforcée par la mise en œuvre de l'arrêté du 23 novembre 2022 portant cahiers des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits du tabac.

Ce recyclage des mégots s'inscrit dans le cadre de l'économie circulaire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les mégots sont collectés, dépollués et recyclés.

Les mégots collectés par TchaoMégot chez ses clients sont stockés en extérieur, sur site en container dans des sacs ignifugés. Dans un premier temps, il est réalisé une extraction mécanique des matières organiques (tabac et le papier) qui deviendront des matières valorisables.

Le mégot est un filtre qui capture des substances dangereuses. Avant de le recycler, il est important d'extraire ces dangereuses correctement sans les mélanger à d'autres ressources afin de rendre la fibre propre et exploitable. TchaoMégot réalise une dépollution par le biais d'un solvant neutre, utilisé en circuit fermé et en boucle continue afin d'extraire les substances dangereuses et les odeurs en concentré (environ 0.3 %v/v) et 99,7% de fibre (acétate de cellulose) dépolluée. La dépollution est réalisée sans eau ni solvant toxique et n'engendre aucun rejet atmosphérique. La fibre isolante du mégot devient propre, non toxique et sans odeur, prête à l'utilisation.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

L'activité est implanté dans un bâtiment existant.

Un permis de construire le cas échéant, sera éventuellement nécessaire pour la mise en place d'auvents afin de protéger du stockage ou du matériels.

Des travaux seront également prévus pour la mise en place d'un isolement du réseau d'eaux pluviales.

Aucune construction de plancher ou de démolition de bâtiment n'est prévue.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'activité actuelle de dépollution passe d'un stade recherche à un stade industriel.

Dans sa phase d'exploitation, TchaoMégot procédera au remplacement de ses machines par des machines avec une production et un rendement plus important.

Les étapes d'exploitation sont les suivantes :

Réception des mégots collectés chez les clients, dans des sacs ignifugés;

Stockage en extérieur des sacs ignifugés dans des containers;

Tri manuel et automatique des déchets indésirables susceptibles d'être présents avec les mégots;

Séchage des mégots à une température inférieure à 100°C environ afin de supprimer l'humidité résiduelle;

Passage des mégots dans un tamis afin d'extraire et de trier : le tabac et les cendres;

Opération de dépollution par le biais d'un solvant neutre permettant la récupération des substances contenues dans le mégot sous forme d'un concentrat liquide. Le concentrat liquide sera éliminé par un exploitant d'élimination de déchets dangereux agréé et la fibre (acétate de cellulose) valorisée sera vendue.

Certaines installations seront reliées à un réseau d'aspiration pour un dépoussiérage (poussières de tabac) et de neutralisation des odeurs (tabac froid) pour le respect de l'ambiance de travail des salariés. Il est prévu un seul émissaire avec un débit d'environ 10 000 m<sup>3</sup>/h. La VLE de la poussière en sortie de l'installation est fixée à 5 mg/Nm<sup>3</sup>.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du site existant (bâtiment et terrain)	4252 m <sup>2</sup>
Quantité maximale de mégots (avant dépollution) qui sera stocké sur site	25t
Quantité maximale de substances dangereuses extraites des mégots	550 l ou 600 kg environ
Quantité maximale quotidienne de mégots traités sur site	5t/j

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 12 Voie : BENJAMIN DELESSERT

Lieu-dit :

Localité : BRESLES

Code postal : 6 0 5 1 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 2 ° 1 5 , 2 7 " E Lat. : 4 9 ° 2 5 , 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche du site est la ZNIEFF n°220014096 « MARAIS TOURBEUX DE BRESLES » située à 1.6 km au Sud.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une zone montagneuse.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun arrêté préfectoral de protection de Biotope dans le périmètre d'étude.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 26 kilomètres au Sud-est du Parc Naturel Régional de l'Oise-Pays De France. Le site est situé à environ 25 kilomètres au Sud-ouest du Parc Naturel Régional du VEXIN FRANÇAIS

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le département de l'Oise dispose d'un PPBE dont la 3ème échéance a été approuvée le 7/01/2020. Le terrain d'assiette du projet n'est pas située dans une zone impactée par les infrastructures routières et ferroviaires de l'Etat visées par le PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du présent projet ne se situe pas dans le périmètre de protection de l'UNESCO La commune de Bresles ne comporte aucun monument inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques (source : Base Mérimée).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun PPRN n'est recensé sur la commune de Bresles. La commune de Bresles est concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la société BMC (anciennement K&N).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site TchaoMegot est situé en dehors du périmètre du PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié sur le site : <a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees/carte#/admin/com/60103">https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees/carte#/admin/com/60103</a> Le site voisin RDO SPRINGS est répertorié via la fiche PIC6001885
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Albien (03001)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe deux périmètres de protection de captage d'eau potable dans un rayon de 3 km autour du site. Le premier se situe à Laversines à une distance de 2,5 km (Nord-ouest) et le second se situe sur la commune de Bresles à une distance de 2,5 km. Les périmètres de protection de ces captages ne touchent pas le terrain d'assiette du présent projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé n'est présent sur la commune de Bresles.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet est le site NATURA 2000 Z.S.C n°FR2200377 « Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César ». Cette zone est constituée de plusieurs sites, dont le plus proche est à 2,85 km au Sud du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé n'est présent sur la commune de Bresles.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur le site (eau potable et eau incendie) sera issue du réseau public de distribution d'eau potable de la commune de Bresles. Dans le cadre de son activité, le bâtiment objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eau à usage industrielle. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel et pour l'entretien des locaux. (environ 520 m3 par an pour 30 personnes sur 230 jours)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition ni évacuation de terres.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur le site (eau potable et eau incendie) sera issue du réseau public de distribution d'eau potable de la commune de Bresles.  Dans le cadre de son activité, le bâtiment objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eau à usage industrielle.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site existant où est implanté la société TchaoMegot ne présente pas d'intérêt au niveau faunistique ou floristique. Le terrain est situé sur une zone urbaine de type « zone d'activités ». Le projet n'aura aucun impact sur la faune et la flore ni sur les équilibres écologiques du secteur.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet est le site NATURA 2000 Z.S.C n°FR2200377 « Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César ». Cette zone est constituée de plusieurs sites, dont le plus proche est à 2,85 km au Sud du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne sera pas concerné par des risques technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Bresles n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de dépollution des mégots de TchaoMegot n'engendrera pas de rejets aqueux. Le seul rejet d'air du réseau d'aspiration sera un rejet dépoussiéré (tabac) afin de respecter l'ambiance du travail.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par les activités de TchaoMegot sera d'environ 30 véhicules par jour (salariés) et d'environ 2 poids-lourds par jour 2 camionnettes par jour.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic des poids lourds et des véhicules légers qui transiteront sur le site existant sera source de bruit. La vitesse des véhicules sera limitée et les moteurs des poids lourds
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est en bordure de la route nationale N31.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité d'extraction mécanique du tabac et du papier et de dépollution seront réalisés dans des locaux munis d'une extraction afin de pas incommoder les salariés avec l'odeur de tabac froid. L'air extrait sera dépoussiéré et neutralisé en terme d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun process ni équipement générateur de vibrations ne sont prévus sur le site.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement des eaux domestiques.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le concentrat de substances dangereuses extraites des mégots sera récupéré dans des contenants hermétiques et placés sur rétention dans une armoire dédiée.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La dépollution des mégots engendrera l'extraction avec un solvant neutre d'un concentrat de substances dangereuses extraites des mégots. Ce concentrat sera éliminé en tant que déchets dangereux (160508*). L'activité sera susceptible de produire des déchets non dangereux valorisables (papier/carton, métal, plastique, et bois). Le classement CLP du concentrat est assimilé à celui de la nicotine soit H300, H310, H330 et H411.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site et son bâtiment existant sont situés sur la parcelle AD0001 classée UE du PLU de Bresles, zone correspond au paysage urbain de type « zone d'activités », Elle regroupe des activités existantes, industrielles, artisanales et commerciales.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La dépollution des mégots fait l'objet de 6 brevets mondiaux. Cette dépollution est réalisée avec un solvant neutre en cycle fermé et réutilisé.

Cette dépollution n'engendrera aucun rejets aqueux et atmosphériques. Elle est unique au monde et totalement écologique.

Pour le respect de l'ambiance de travail, un réseau d'aspiration sera mis en place avec une unité de dépoussiérage (poussières de tabac) et de neutralisation des odeurs du tabac. Un seul point de rejet est prévu et sera installé entre le bâtiment et la limite de propriété donnant sur la route nationale N31.

Le choix d'implantation a été fait sur un bâtiment existant afin de ne pas utiliser de l'espace naturel dédié à la construction. De plus, ce bâtiment est proche d'un accès de la route nationale N31.

Enjeu de l'économie circulaire : une fois dépollués, les mégots sont recyclés en isolant éco-conçu pour le bâtiment ou pour le rembourrage textile.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les activités de dépollution de TchaoMegot ne seront pas à l'origine de rejets atmosphériques et aqueux. Aucune habitation n'est située à moins de 180 m du site.

Le trafic engendré par les activités de la société TchaoMegot sera faible au vue du trafic de la route nationale N31 reliant Beauvais - Compiègne. Les odeurs de tabac froid extraites des ateliers seront faibles car les mégots sont déjà disposés dans des lieux de collecte aérés avant leur collecte chez les clients. Le site existant où est implanté la société TchaoMegot ne présente pas d'intérêt au niveau faunistique ou floristique et est situé en zone industrielle et en limite de la N31. La quantité d'énergie nécessaire au process de dépollution est uniquement électrique et peu énergivore.

Pour ces raisons, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /

Téledéclaré le 12/06/202

Signature du (des) demandeur(s)